Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 28 (1928)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table des matières

du tome XXVIII du Bulletin des lois.

(Année 1928)

D	
Page	Ordonnance sur les examens de sortie anticipée de l'école
1	primaire
3	Décret portant séparation de la paroisse réformée de Tavannes- Chaindon en deux paroisses: Tavannes et Reconvilier.
4	Décret portant séparation de la paroisse réformée allemande de Moutier-Tavannes en deux paroisses: Moutier et Tavannes
5	Règlement de l'école de sculpture sur bois de Brienz
10	Règlement concernant les maîtres de ski
	Arrête modifiant et complétant l'ordonnance du 28 août 1912 relative à l'exécution de la loi fédérale sur les poids et
16	mesures
18	Arrêté modifiant le règlement sur les examens d'avocat.
19	Règlement concernant les indemnités de déplacement des fonc- tionnaires et employés de l'administration de l'Etat
23	Arrêté modifiant le règlement du 6 février 1914 et celui du 8 mars 1909 relatifs à l'admission et à la discipline à l'Université de Berne
24	Ordonnance concernant les secours à prélever dans le Fonds des dommages causés par les éléments
26	Ordonnance concernant la contribution de l'Etat aux dépenses des communes selon l'art. 44 de la loi sur l'assistance publique
28	Décret portant création d'une place de 3° secrétaire à la Di- rection de l'assistance publique

Décret modifiant celui du 28 novembre 1919 sur les honoraires	ge
des avocats	29
Code de procédure pénale du canton de Berne 3	33
Arrêté concernant l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale	35
Ordonnance concernant l'exercice et l'enseignement de la maréchalerie	86
Ordonnance concernant les élections en renouvellement général du Conseil national	4
Ordonnance sur les ventes aux enchères de bois de l'Etat 14	6
Ordonnance concernant l'admission à l'Université de Berne 14	9
Ordonnance sur la fixation des contributions des communes bourgeoises aux frais d'assistance permanente de leurs ressortissants	0
Ordonnance concernant l'apprentissage du métier de plâtrier et de peintre	2
Ordonnance concernant les précautions à observer dans l'emploi d'appareils à souder et dans la soudure autogène 15	5
Arrêté accordant réciprocité au canton d'Appenzell-Rhodes extérieures en matière d'exemption de la taxe des successions et donations	57
Ordonnance concernant l'organisation de l'administration militaire	
Ordonnance modifiant celle du 6 décembre 1916 sur l'apprentissage du métier de maçon et de tailleur de pierre 16	66
Décret sur l'Office cantonal des apprentissages 16	57
Décret sur le service de l'état civil	9
Tarif des fonctions des officiers de l'état civil du canton de Berne	7
Arrêté modifiant le règlement de l'Ecole normale d'institu- teurs du Jura	00

\mathbf{V}^{-}	
Ordonnance sur l'apprentissage de la profession de droguiste	Page 201
Tarif des ramoneurs	204
Arrêté du Grand Conseil du canton de Berne concernant une aide aux cultivateurs dans la gêne	209
Règlement sur la répartition des affaires entre les préfets I et II de Berne	211
Règlement des écoles secondaires du canton de Berne	214
Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la Fondation Moser	230
Ordonnance sur l'Office cantonal des apprentissages	231

Table des actes législatifs classés suivant les Directions.

Présidence.	Page
Elections au Conseil national. Ordonnance	144
Affaires communales.	
Affaires militaires.	
Administration militaire, organisation. Ordonnance	158
Affaires sanitaires.	
Agriculture.	
Cultivateurs dans la gêne, aide. Arrêté	20 9
Maréchalerie, exercice et enseignement. Ordonnance	13 6
Assistance publique.	
Contribution de l'Etat aux dépenses des communes. Or-	
donnance	26
Contributions des communes bourgeoises aux frais d'assistance	
permanente de leurs ressortissants. Ordonnance	150
Direction de l'assistance publique, place de 3e secrétaire.	
Décret	28
Fondation Moser, emploi du revenu. Ordonnance	230
Fonds des dommages causés par les éléments, secours. Or-	
donnance	24

Chemins de fer.

Cultes.	Page
Moutier-Tavannes, séparation de la paroisse allemande.	
Décret	4
Tavannes-Chaindon, séparation de la paroisse. Décret	. 5
Finances.	
Indemnités de déplacement du personnel de l'Etat. Règlement	19
Taxe des successions et donations, réciprocité d'exemption	
avec Appenzell-Rh. ext. Arrêté	157
Forêts.	
Ventes de bois de l'Etat. Ordonnance	146
Instruction publique.	
Ecole normale d'instituteurs du Jura. Règlement	200
Ecoles secondaires. Règlement	214
Sortie anticipée de l'école primaire, examens. Ordonnance	1
Université de Berne, admission et discipline. Arrêté	28
— Ordonnance	149
Intérieur.	
Appareils à souder. Ordonnance	155
Apprentissages, ordonnances: Droguistes	201
Maçons et tailleurs de pierre.	166
Plâtriers-peintres	152
Maîtres de ski. Règlement	10
Office cantonal des apprentissages. Décret	167
— Ordonnance	231
Poids et mesures. Arrêté modificatif	16
Ramoneurs. Tarif	204
Sculpture sur bois, Brienz. Règlement	5
Justice.	
Code de procédure pénale	38
— Entrée en vigueur	135
Examens d'avocat. Règlement	18
Honoraires des avocats. Décret modificatif	29
Préfets de Berne, répartition des affaires. Règlement	

VIII

	Pol	ice.	•						Page
Officiers de l'état civil.	Tarif.			•				•	197
Service de l'état civil.	Décret			•	•	•	•		169
	Travaux	pu	ıblic	cs.					

Cour suprême.

Table alphabétique des matières du tome XXVIII du Bulletin des lois.

(Année 1928.)

Α

	Page
Administration de l'Etat. Règlement concernant les indem- nités de déplacement des fonctionnaires et employés de l'—	19
Administration militaire. Ordonnance concernant l'organisation de l'—	158
Admission. Arrêté modifiant le règlement du 6 février 1914 et celui du 8 mars 1909 relatifs à l'— et à la discipline	0.0
à l'Université de Berne	23
du canton de Berne concernant une —	209
Appareils à souder. Ordonnance concernant les précautions à observer dans l'emploi d'— et dans la soudure autogène	155
Appenzell-Rhodes extérieures. Arrêté accordant réciprocité au canton d'— en matière d'exemption de la taxe des	4 5 77
successions et donations	157
plâtier et de peintre	152
— Ordonnance modifiant celle du 2 décembre 1916 sur l'—	
du métier de maçon et de tailleur de pierre	166
- Ordonnance sur l'- de la profession de droguiste	201
— Décret sur l'Office cantonal des apprentissages	167
— Ordonnance sur l'Office cantonal des apprentissages	231

Assistance. Ordonnance sur la fixation des contributions des communes bourgeoises aux frais d'— permanente de leurs ressortissants	Page
Assistance publique. Ordonnance concernant la contribution de l'Etat aux dépenses des communes selon l'art. 44 de la loi sur l'—	26
Avocats. Arrêté modifiant le règlement sur les examens d'-	18
— Décret modifiant celui du 28 novembre 1919 sur les	
honoraires des —	29
_	
В	
Berne. Règlement sur la répartition des affaires entre les	
préfets I et II de —	211
Bois de l'Etat. Ordonnance sur les ventes aux enchères de —	146
Brienz. Règlement de l'école de sculpture sur bois de — .	5
C	
Code de procédure pénale du canton de Berne	33
Livre premier.	
Partie générale. (Art. 1—64.)	
Titre I. Poursuite judiciaire Art.	1— 7
" II. Juridiction bernoise "	8—14
"	15 - 23
" I I	24 - 28
" , t = 1.5 table	29—31
" VI. Incapacité et récusation des fonctionnaires de l'ordre judiciaire	32—38
VII Parties	39 - 45
VIII Ordre des débats indiciaires	16 et 47
7	48—58
	59—63
	34

Livre II.

Partie spéciale. (Art. 65—394.)

		Section I. — La procédure préliminaire. (Art. 65—210.)		
Titre	J	. Police judiciaire	rt.	65 - 69
,,	II.	. Introduction de l'action publique	"	70— 81
"	Ш		"	82— 88
••	IV		"	89-183
		Chap. 1. Dispositions générales concernant la con-		
		duite et la forme de l'instruction	,,	89 - 104
		" 2. Interrogatoire, arrestation et mise en		
		liberté du prévenu	**	105—133
		" 3. Audition du plaignant	"	134 et 135
		" 4. Audition des témoins	"	136—145
		" 5. Inspections et expertises	"	146—168
		" 6. Saisies et perquisitions	"	169 - 182
		" 7. Clôture de l'instruction	"	183
Titre	V.	Renvoi aux tribunaux de répression et non-lieu . A	rt.	184 - 210
		Chap. I. Décisions communes du juge d'instruction		
		et du procureur d'arrondissement	,,	184—191
		" 2. Arrêts de la Chambre d'accusation	,,	192—198
		3. Dispositions communes	,,	199—210
Titre	I.	Section II. — Les débats. (Art. 211-296.) Dispositions générales	Lrt.	211 —21 8
"	II.	Débats devant le tribunal correctionnel et le juge		
		unique	,,	219—267
		Chap. 1. Opérations préliminaires aux débats	,,	219—233
		" 2. Débats	"	234 - 267
,,	III.	Débats devant la Cour d'assises	"	268—296
		Chap. 1. Opérations préliminaires aux débats	"	268—282
		" 2. Débats	"	283—296
		Section III. — Les voies de recours. (Art. 297—360.)		
Titre	Ι.	Voies de recours ordinaires		
		Chap. 1. Dispositions générales	,,	297—303
		" 2. Appel	n	304 - 326
		" 3. Pourvoi en nullité	n	327—337
"	11.	Relevé du défaut	,,	338—346
n	III.	Demande en revision	n	347 - 360
		Section IV. — L'exécution des jugements. (Art. 361—381.)	

Section V. — Les moyens de faire remise des peines ou d'en faire cesse les effets. (Art. 382—394.)	r
Titre I. Grâce	— 393
Dispositions finales et transitoires. (Art. 395-400.)	_
Code de procédure pénale. Arrêté concernant l'entrée en	Page
vigueur du nouveau —	135
Communes. Ordonnance concernant la contribution de l'Etat aux dépenses des — selon l'art. 44 de la loi sur l'as-	
sistance publique	26
Communes bourgeoises. Ordonnance sur la fixation des con- tributions des — aux frais d'assistance permanente de	
leurs ressortissants	150
Conseil national. Ordonnance concernant les élections en renouvellement général du —	144
Contribution de l'Etat. Ordonnance concernant la — aux	
dépenses des communes selon l'art. 44 de la loi sur l'as-	
sistance publique	26
Contributions. Ordonnance sur la fixation des — des communes bourgeoises aux frais d'assistance permanente de	
leurs ressortissants	150
Cultivateurs dans la gêne. Arrêté du Grand Conseil du	
canton de Berne concernant une aide aux —	209
D	
Direction de l'assistance publique. Décret portant création	
d'une place de 3e secrétaire à la —	28
Discipline. Arrêté modifiant le règlement du 6 février 1914	
et celui du 8 mars 1909 relatifs à l'admission et à la —	
à l'Université de Berne	23
Dommages causés par les éléments. Ordonnance concernant	
les secours à prélever dans le Fonds des —	24
Droguiste. Ordonnance sur l'apprentissage de la profession	
de —	201

E	Page
Ecole de sculpture sur bois. Règlement de l'- de Brienz	5
Ecole normale. Arrêté modifiant le règlement de l'- d'insti-	
tuteurs du Jura	200
Ecole primaire. Ordonnance sur les examens de sortie anti-	
cipée de l'—	. 1
Ecoles secondaires. Règlement des — du canton de Berne	214
Elections. Ordonnance concernant les — en renouvellement général du Conseil national	144
Employés. Règlement concernant les indemnités de déplacement des fonctionnaires et — de l'administration de l'Etat	19
Etat civil. Décret sur le service de l'	169
— Tarif des fonctions des officiers de l'— du canton de Berne	197
Examens. Arrêté modifiant le règlement sur les — d'avocat	18
Examens de sortie. Ordonnance sur les — anticipée de	
l'école primaire	1
—	
F	
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat	19
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du re-	
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	19 230
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du re-	
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	230
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	230
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	230
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	230
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	230 24 29
Fonctionnaires. Règlement concernant les indemnités de déplacement des — et employés de l'administration de l'Etat Fondation Moser. Ordonnance concernant l'emploi du revenu de la —	230

L	Page
Loi fédérale sur les poids et mesures. Arrêté modifiant et complétant l'ordonnance du 28 août 1912 relative à l'exé-	
cution de la —	16
M	
Maçon. Ordonnance modifiant celle du 6 décembre 1916 sur	4.00
l'apprentissage du métier de — et de tailleur de pierre	166
Maîtres de ski. Règlement concernant les —	10
ment de la —	136
Moutier-Tavannes. Décret portant séparation de la paroisse réformée allemande de — en deux paroisses: Moutier et	
Tavannes	4
0	
Office cantonal des apprentissages. Décret sur l'	167
— Ordonnance sur l'—	231
Officiers de l'état civil. Tarif des fonctions des — du canton	
de Berne	197
Organisation. Ordonnance concernant l'— de l'administration militaire	158
	100
P	
Paroisses. V. Moutier-Tavannes, Reconvilier et Tavannes- Chaindon.	
Peintre. Ordonnance concernant l'apprentissage du métier	
de plâtrier et de —	152
Plâtrier. Ordonnance concernant l'apprentissage du métier de — et de peintre	152
Poids et mesures. Arrêté modifiant et complétant l'ordon-	
nance du 28 août 1912 relative à l'exécution de la loi fédérale sur les —	16
Procédure pénale. V. Code de procédure pénale.	

R	Page
Ramoneurs. Tarif des —	204
Réciprocité. Arrêté accordant — au canton d'Appenzell-Rhodes extérieures en matière d'exemption de la taxe des successions et donations	157
Reconvilier. Décret portant séparation de la paroisse réformée de Tavannes-Chaindon en deux paroisses: Tavannes et —	. 3
$ar{\mathbf{S}}$	
Sculpture sur bois. Règlement de l'école de — de Brienz	5
Secours. Ordonnance concernant les — à prélever dans le Fonds des dommages causés par les éléments	24
Service de l'état civil. Décret sur le —	169
Ski. Règlement concernant les maîtres de $-$	10
Soudure autogène. Ordonnance concernant les précautions à observer dans l'emploi d'appareils à souder et dans la —	155
T	
Tailleur de pierre. Ordonnance modifiant celle du 6 décembre 1916 sur l'apprentissage du métier de maçon et de — .	166
Tarif des fonctions des officiers de l'état civil du canton de Berne	197
— des ramoneurs	204
Tavannes. Décret portant séparation de la paroisse réformée allemande de Moutier-Tavannes en deux paroisses: Moutier et —	4
Tavannes-Chaindon. Décret portant séparation de la paroisse réformée de — en deux paroisses: Tavannes et Reconvilier	3
Taxe des successions et donations. Arrêté accordant réci- procité au canton d'Appenzell-Rhodes extérieures en	
matière d'exemption de la —	157

XVI

U	Page
Université de Berne. Arrêté modifiant le règlement du 6 février 1914 et celui du 8 mars 1909 relatifs à l'ad-	
mission et à la discipline à l'	23
— Ordonnance concernant l'admission à l'—	149
\mathbf{v}	
Ventes aux enchères. Ordonnance sur les — de bois de	
l'Etat	146